

| | | |
|------------------------------|--|---|
| Direction | Direction générale adjointe politiques territoriales | |
| Service | Politique de la ville | |
| Fonction (intitulé du poste) | Chef de projet PDV | |
| Grade du poste | Attaché | Catégorie A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> |
| Rattachement hiérarchique | Directeur Politique de la Ville | |

Pour cocher une case, double cliquez dessus et mettre case activée dans la fenêtre qui s'ouvre.

| | |
|-------------|--|
| Encadrement | Fonction d'encadrement : non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> nombre de personnes encadrées : ... Cadre Evaluator : non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> nombre de personnes évaluées : ... |
|-------------|--|

| | |
|--|---|
| Environnement du poste | <p>La Politique de la ville est une compétence de l'Etablissement Public Territorial « Paris Terres d'Envol » (EPT), composé des communes d'Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc Mesnil, Le Bourget, Tremblay-en-France, Tremblay-en-France et Villepinte. L'EPT totalise 360 000 habitants dont plus du 1/3 résident dans les 14 quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville (QPV). Quatre contrats de ville – Aulnay-sous-Bois, Le Blanc Mesnil, ex-Communauté d'agglomération Aéroport du Bourget, ex-Communauté d'agglomération Terres de France – structurent les interventions en matière de politique de la ville sur la période 2015-2020. Ils constituent l'outil cadre pour le développement des QPV.</p> <p>L'équipe politique de la ville de Paris Terres d'Envol, composée des chef(fe)s de projets pour les différentes villes, assurent le pilotage des contrats de ville. A ce titre, ils coordonnent les dispositifs et les programmes d'actions qui y sont définis concourant au développement des quartiers prioritaires, en lien étroit avec les communes pour lesquelles ils sont missionnés. Les chef(fe)s de projet interviennent pour partie de leurs missions à l'échelle communale (80%) et pour l'autre partie à l'échelle du territoire (20%).</p> |
| Missions (activités principales du poste) | <p><i>Cette énumération reste non-exhaustive et susceptible d'évolutions en cours d'exercice de l'activité prévue.</i></p> <p>Les missions au niveau communal (80%) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse, veille stratégique et aide à la décision : Le repérage de potentiels de développement et la production d'une connaissance fine des quartiers de Dugny et du Bourget constituent des aides à la décision. La cheffe de projet est force de proposition et alerte sur les besoins non couverts, sur les risques ainsi que sur la répartition des moyens (droit commun/crédits spécifiques). - Programmation administrative et financière du contrat de ville : La cheffe de projet élabore la programmation administrative et financière pour Dugny et le Bourget . Elle en assure le suivi et l'évaluation et organise les instances (commissions locales, comités techniques...). Dans ce cadre elle peut représenter le territoire pour les villes de Dugny et du Bourget auprès des partenaires institutionnels. - Animation des démarches partenariales : La cheffe de projet crée les conditions de la coopération technique et financière des partenaires du territoire et des villes signataires du contrat de ville. Elle est à l'interface entre les acteurs institutionnels, associatifs et les habitants dans une démarche de développement social des QPV. Pour cela elle veille à l'accompagnement des porteurs de projets (publics et privés) et au développement d'initiatives locales. Elle organise les instances de suivi du contrat de ville pour son secteur (réévaluation annuelle du cadre opérationnel, ateliers thématiques...) et produit les éléments pour la rédaction du rapport annuel politique de la ville. - Coordination des dispositifs et des actions : La cheffe de projet assure la bonne articulation entre les piliers du contrat de ville. Elle a un rôle de négociateur et d'ensemblier, afin d'apporter cohérence et efficacité au contrat de ville. Elle coordonne les dispositifs portés par les équipes d'ingénierie spécialisée de Dugny et du Bourget. <p>Les missions au niveau territorial (20%) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils citoyens : La cheffe de projet est en charge de la participation et de la représentation des Conseils citoyens aux instances de la politique de la ville de l'EPT. Pour cela elle définit en lien avec les responsables des Conseils Citoyens un mode d'action commun, prévoit et suit les prestataires en charge de l'accompagnement des Conseils et fait le lien avec les instances RU/Habitat notamment. - Observation et évaluation en continu des quartiers en politique de la ville du territoire : Un bureau d'étude a été missionné pour définir des indicateurs et des données disponibles à l'échelle des 14 quartiers en politique de la ville du territoire. Un travail de mise à jour annuel des données doit être réalisé afin de nourrir la mission d'évaluation des contrats de ville. La cheffe de projet est notamment associée à ces travaux pour le secteur géographique de Dugny et du Bourget. |

| | |
|--|---|
| | Fonction annexe exercée (ex : régisseur, correspondant comptable, correspondant PEC...) : non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> dans ce cas, précisez : |
| Compétences requises | Techniques (connaissances) |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Conduite de projet (diagnostic, suivi, évaluation.) • Conduite de réunions pluri professionnelles. • Animation d'instances de concertation. • Capacité d'analyse, d'évaluation, de synthèse et de rédaction. • Veille stratégique. • Montage de dossiers techniques, administratifs et financiers. • Bonnes connaissances du fonctionnement d'une collectivité territoriale, en matière de politique de la ville et de démocratie locale. |
| | Relationnelles / savoir-faire comportemental |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'écoute, disponibilité, diplomatie. • Capacité à travailler en équipe. • Sensibiliser, mobiliser les publics et partenaires institutionnels. • Capacité à travailler avec les habitants. |
| | Managériales |
| | Travailler en concertation, complémentarité, transversalité et en mode projet. |
| Relations fonctionnelles | Missions exercées principalement en lien avec (<i>lister</i>) : Les missions sont exercées sous l'autorité hiérarchique du Directeur Politique de la ville de l'EPT (n+1). Une relation fonctionnelle est nécessaire avec les villes de Dugny et du Bourget pour la bonne réalisation des missions. Elle se fait en lien direct avec le directeur « démocratie locale ». La cheffe de projet est également en lien avec l'élu politique de la ville de la commune. |
| Qualifications requises | Diplômes |
| | Niveau I ou II (sciences sociales, sciences politiques, sciences humaines, aménagement, urbanisme, administration publique...) |
| | Permis de conduire nécessaire : non <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> précisez la catégorie demandée :B..... |
| Temps et lieu de travail | Horaires de travail |
| | <input checked="" type="checkbox"/> 39 H <input type="checkbox"/> Temps non complet, précisez le nombre d'heures par semaine : Horaires : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, horaires variables Contraintes particulières : Possibilités de réunions en soirée et occasionnellement le week-end. Fréquents déplacements dans la commune, sur le territoire Paris Terres d'Envol et possibilités de déplacements à Paris ou en Seine-Saint-Denis. |
| | Astreintes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non |
| | Si oui, précisez : |
| | Lieu de travail |
| | Bureau fixe et salle de réunion à disposition dans les locaux administratifs de Paris Terres d'Envol (Villepinte). |
| Santé et sécurité au travail - prévention des risques professionnels | Port d'une tenue vestimentaire obligatoire : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Risques spécifiques liés à l'emploi |
| | Travail en QPV |
| | Formations sécurité et habilitations obligatoires |
| | Non |
| Equipements de protection individuelle : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si oui, précisez lesquels : |
| Moyens techniques et informatiques | Moyens techniques |
| | Un téléphone mobile, carte d'accès aux locaux administratifs de Paris Terres d'Envol (Villepinte). |
| | Moyens informatiques |
| | Un équipement informatique relié au cloud de Paris Terres d'Envol. |
| Avantages et éléments | Logement de fonctions |
| | Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> dans ce cas précisez s'il est attribué : <input type="checkbox"/> par nécessité absolue de service <input type="checkbox"/> par convention d'occupation précaire avec astreintes |
| | Préciser éventuellement, la superficie du logement : et le nombre de pièces : |

| | |
|--|--|
| | Éléments de rémunération |
| | NBI :0 points (NBI attribuée aux agents titulaires) |
| | RIFSEEP : selon grille |